

De la dérivation suffixale dans *Mission Terminée*, *Trop de soleil tue l'amour* et *Les femmes mariées mangent déjà le gésier* : analyse morphosyntaxique et stylistique

SOLANGE MEDJO ELIMBI

Université de Douala (Cameroun)

Résumé : Les modèles littéraires francophones s'inscrivent dans une orientation esthétique que fécondent la quête identitaire et les représentations langagières africaines. Cette aperception de la littérature met l'accent sur l'origine de l'écriture en insérant le texte dans son contexte. On note, à la lecture de notre corpus, une sorte de marquage stylistique, qui se verbalise par l'émergence des formes linguistiques atypiques et une sémantèse spécifique. Cette réflexion s'intéresse à un procédé grammatical par lequel cette textualisation prend forme : la dérivation suffixale. Son caractère socioculturel convoque des lexies, dont la structure et le sens trahissent un ancrage contextuel qui s'accompagne d'un jugement de valeur dépréciatif, lequel connote le mal être, la révolte et l'insatisfaction des populations des milieux convoqués. Par le biais d'une analyse morphosyntaxique et stylistique, nous tenterons de comprendre comment le contexte modèle la langue sur les plans lexical et sémantique tout en laissant filtrer la compétence idéologique de l'écrivain.

Mots-clés : caractérisème ; connotation ; contexte ; dérivation ; évaluation ; francographie ; néologisme ; référent ; sémantèse ; socioculture.

Abstract: Francophone literary models are part of an aesthetic orientation that is enriched by the search for identity and by African language representations. This view of literature emphasizes the origin of writing, by placing the text in its context. In the corpus under study, we note a kind of stylistic marking, which is verbalized by the emergence of atypical linguistic forms and a specific semanthesis. This reflection focuses on a grammatical process by which this textualization takes shape: lexical derivation. Its socio-cultural character calls up lexies, whose structure and meaning indicate a contextual anchoring that is accompanied by a depreciative value judgement that connotes the *malaise*, revolt and dissatisfaction of the populations of the environments called upon. Through a morphosyntactic and stylistic analysis, we will endeavour to understand how the context shapes the language on the lexical and semantic levels while allowing the ideological competence of the writer to filter through.

Keywords: characterization; connotation; context; derivation; evaluation; franco-graphy; neologism; referent; semanthesis; socioculture.

Introduction

Avec la mondialisation, les auteurs africains inscrivent de plus en plus leur écriture dans une perspective d'actualisation sociale, culturelle, politique et linguistique. À la recherche d'une forme d'authenticité dans la création, ce renouveau esthétique amène à considérer le langage, ainsi que l'atteste Edward Morot-Sir, comme « un être de valeur¹ » apte à rendre compte de la relation entre le texte et son contexte de production. Si les études linguistiques se sont intéressées à ces particularités scripturales, elles ont consisté, pour la plupart, à analyser les mécanismes de créativité langagière et esthétique dans ces corpus à l'exemple de Charles Zabus, Gervais Mendo Ze, Suzanne Lafage, Jean Tabi-Manga, Nwatha Musanji Ngalasso et Gérard Marie Noumssi², entre autres. Nous visons dans cette réflexion à scruter le phénomène de créativité lexicale à travers un procédé grammatical, l'objectif étant de démontrer que le système formel des règles grammaticales ne peut plus être considéré pour lui-même : il est utilisé par les locuteurs de notre corpus comme un modèle permettant de dire une réalité dont on veut rendre compte. Partant de ce constat, cette étude s'intéresse à la caractérisation par la dérivation (procédé de création de nouvelles unités lexicales par le biais

¹ Edward Morot-Sir, « Texte, références et déictique », *Texte, Revue de critique et de théorie littéraire*, n° 1, 1982, p. 116.

² Charles Zabus, *The African Palimpsest*, Amsterdam / Atlanta: Rodopi, 1991 ; Gervais Mendo Ze, *La prose romanesque de Ferdinand Oyono, Essai d'analyse ethnostylistique*, Yaoundé, Presses universitaires d'Afrique, 1984 ; Suzanne Lafage, « Métaboles et changement lexical du français en contexte africain », dans André Clas et Benoît Ouoba (dir.), *Visages du français, variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris et Londres, J. Libbey Eurotext, 1990, p. 31-91 ; Jean Tabi-Manga, « Modèles socioculturels et nomenclatures », dans Danièle Latin, Ambroise Queffélec et Jean Tabi-Manga (dir.), *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, Paris et Londres, Eurotext et AUPELF-UREP, 1993, p. 37-46 ; Nwatha Musanji Ngalasso, « De *Les Soleils des indépendances* à *En attendant le vote des bêtes sauvages*. Quelles évolutions de la langue chez Amadou Kourouma ? », *Littératures francophones : langues et styles*, Centre d'études francophones, Université Paris XII, L'Harmattan, 2001, p. 13-47 ; Gérard Marie Noumssi, *La créativité langagière dans la prose romanesque d'Amadou Kourouma*, Paris, L'Harmattan, 2009.

d'affixes), dans *Mission Terminée*³, *Trop de soleil tue l'amour*⁴ et *Les femmes mariées mangent déjà le gésier*⁵.

Caractériser, c'est mettre en relief, en relevant les caractères distinctifs, essentiels ou accessoires, d'un être, d'une chose... En décrivant une personne ou un objet par une qualité qui le caractérise en propre, de manière circonstancielle ou de manière externe, les locuteurs de notre corpus utilisent des suffixes. Ils sont considérés par Claude Gruaz⁶ comme des « unités secondaires sémantiquement lourdes », porteuses d'une coloration culturelle, évaluative et subjective. Nous fondant sur ces expressions, nous allons les décrire et les analyser en soulignant leurs traits socioculturels. À l'observation, elles obéissent à une structure et à une sémantèse contextuelles qui remettent fortement en question les procédés théoriques de formation des unités lexicales, ce qui nous amène à nous interroger sur leur forme et sur le sens qui en découle. En d'autres termes, quelle(s) norme(s) régissent les procédés de construction des formes par la dérivation suffixale dans notre corpus ? Quelle est la significativité de l'usage de ces formes dérivées par les locuteurs ? Pour répondre à ces questions, nous formulons l'hypothèse selon laquelle, en apportant une caractérisation au référent dénoté, la dérivation suffixale, telle qu'elle s'apprécie dans notre corpus, témoigne de la territorialisation de la langue française et développe un caractère et une significativité socioculturels. Avant d'analyser leur mise en discours, nous allons d'abord rappeler les fondements théoriques de cette étude.

1. Du corpus à son approche théorique

Trois œuvres camerounaises tiennent lieu de support nous permettant d'étudier la caractérisation par dérivation suffixale. Deux œuvres de Mongo Beti, à savoir *Mission Terminée* (désormais

³ Beti Mongo, *Mission Terminée*, Paris, Buchet-Chastel, 1957.

⁴ Beti Mongo, *Trop de soleil tue l'amour*, Paris, Julliard, 1999.

⁵ Marcel Kemajou Njanké, *Les femmes mariées mangent déjà le gésier*, Yaoundé, Ifrikiya, 2013.

⁶ Claude Gruaz, *Le mot français, cet inconnu*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1987, p. 1.

MT), *Trop de soleil tue l'amour* (désormais TSTA) et *Les femmes mariées mangent déjà le gésier* (désormais FM) de Marcel Kémajou Njanké. Leur choix est guidé par le fait que celles-ci mettent à jour les représentations sociales et linguistiques des groupes sociaux individués, par des usages qui pourraient être considérés comme des écarts par rapport à la norme. Les particularités scripturales des termes dérivés recensés témoignent, selon Dassi, « d'un ancrage socioculturel africain indéniable⁷ ».

Mission Terminée, dans un style classique, qui semble parfois s'accommoder des prescriptions grammaticales, trahit une esthétique et une langue socialisées qui révèlent avec Jean Courtès « les traits fondamentaux du roman africain⁸ ». Cette œuvre dénonce (avec une certaine hypocrisie) les plaisanteries rituelles des tribus africaines avant la colonisation pour rendre compte de la fonction véhiculaire de la langue. *Trop de soleil tue l'amour* est une véritable actualisation du code et de l'esthétique de la langue française en Afrique. Le roman apparaît, de l'avis de Dassi, « comme une œuvre de rupture [...] c'est pratiquement la seule œuvre que ce classique africain ait écrite en français populaire⁹ ». *Les femmes mariées mangent déjà le gésier*, s'inscrit dans ce processus de réappropriation à travers la technique des « racontages » propre au milieu du roman. L'œuvre dévoile la spontanéité de l'énonciation et met en exergue des formes dérivées insolites et illicites, dans une langue française qui intègre les langues locales ainsi que les différents pidgins des lieux qui l'expriment.

Nous situons cette étude dans une approche grammaticale de formation des mots à partir de la dérivation suffixale. Pour mieux apprécier ce phénomène, nous convoquerons deux approches théoriques : la morphosyntaxe et la stylistique expressive. En s'intéressant au « fonctionnement de la langue¹⁰ », comme l'affirme

⁷ M. Dassi, *Du procès du contexte à une aperception de la grammaire française en francophonie*, Muechen, Lincom Europa, 2006, p. 92.

⁸ Jean Courtès, *Sémiotique narrative et discursive*, Paris, Hachette, 1993.

⁹ M. Dassi, *op. cit.*, p. 187.

¹⁰ Hervé D. Béchade, *Syntaxe du français moderne et contemporain*, Paris, PUF, 1989, p. 5.

Hervé Béchade, la morphosyntaxe étudie la forme des mots et leur agencement. Elle a pour objectif de construire des unités complexes susceptibles de devenir des lexèmes en mettant en relation au moins deux unités lexicales. André Martinet y voit « la façon dont les unités douées de sens se combinent dans la chaîne parlée¹¹ ». Ces approches nous permettront, avec la morphologie constructionnelle (dérivationnelle), d'étudier la manière dont se font le marquage et la construction des mots. Les travaux récents d'Igor Mel'Čuk et Alain Polguère¹² que nous exploiterons dans cette étude s'inscrivent dans cette perspective. Nous tirerons aussi profit des analyses de Bernard Fradin qui répartit les faits linguistiques « entre un pôle morphologique et un pôle syntaxique¹³ ». Nous décrirons donc les relations (morphologiques, fonctionnelles, culturelles...) qui se tissent entre des unités lexicales qui se combinent et qui aboutissent à une modification sémantique d'ordre conceptuel.

Nous convoquerons aussi la stylistique expressive. Elle étudie les modes de composition, les techniques expressives et les traits expressifs d'une langue. Appliquée au domaine des faits expressifs, elle démontre avec Claire Stolz que « chaque procédé d'expression est censé produire un effet sur le récepteur¹⁴ ». Nous privilégierons cet aspect de la stylistique qui s'intéresse à la sensibilité par le langage et à son action sur les locuteurs.

À travers ces deux approches, nous démontrerons que les formes dérivées recensées se construisent selon un modèle social, qu'elles participent des moyens d'expression mis en œuvre pour caractériser le référent dénoté et contribuent à produire un effet stylistique sur le récepteur.

¹¹ André Martinet, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, 1997, p. 13.

¹² Igor Mel'Čuk et Alain Polguère, « Les fonctions lexicales dernier cri », dans Sébastien Marengo (dir.), *La théorie sens-texte, concepts-clés et applications*, Paris, L'Harmattan, 2021, p. 75-155.

¹³ Bernard Fradin, « Syntaxe et morphologie », *Histoire. Épistémologique. Langage*, fascicule 2, Presses universitaires de Vincennes, 1999, p. 7-43.

¹⁴ Claire Stolz, *Initiation à la stylistique*, Paris, Ellipses, 1999, p. 6.

2. De la dérivation suffixale : mise en discours

Cette opération s'effectue au moyen des suffixes qui se placent toujours derrière le radical d'un mot en se soudant à celui-ci. Pour Maurice Grevisse et André Goosse, un suffixe « n'a pas d'existence autonome et [...] s'ajoute au radical pour former un nouveau mot¹⁵ ». Nous démontrerons que la nouvelle unité ainsi obtenue, en même temps qu'elle s'inscrit dans un environnement spécifiquement pour peindre la réalité sociale et linguistique, se construit, de l'avis de Patrick Charaudeau « en fonction d'éléments de sens correspondant à des intentions de description du monde¹⁶ ».

Si les suffixes recensés, toujours placés à la droite du radical, ne changent pas la classe grammaticale du mot de base, ils y ajoutent, selon Philippe Hamon, « une étiquette sémantique¹⁷ » qui confère au référent dénoté une valeur péjorative et négative, en relation avec le cadre socioculturel décrit. Cette étiquette, socioculturelle, de l'avis de Dassi, est « susceptible d'obstruer le décodage du message en générant le langage codé¹⁸ ». Plusieurs formes de suffixes sont analysées dans cette étude.

2.1. Les formes en « ois »

Le suffixe « ois » s'ajoute à la fin du mot pour présenter un cas de dérivation par analogie qui relève des habitudes linguistiques du milieu convoqué.

- (1) Une fois dehors, je m'efforçais de courir aussi vite qu'un chien sans me rendre compte que le quartier était encerclé par la police, la gendarmerie et les *birois*, c'est-à-dire les éléments de cette brigade d'intervention rapide appelée Bir. [FM 176]

¹⁵ Maurice Grevisse et André Goosse, *Le Bon Usage*, Bruxelles, Duculot, 2007 [1936], p. 198.

¹⁶ Patrick Charaudeau, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, p. 68.

¹⁷ Philippe Hamon, « Pour un statut sémiologique du personnage », *Littératures*, n° 6, 1972, p. 86-110.

¹⁸ M. Dassi, *op. cit.*, p. 122.

Le mot « birois », formé du radical « bir » et du suffixe « ois », rentre dans le système d'adresse des locuteurs camerounais pour dénommer un corps de métier dont l'appellation, ainsi que l'attestent Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, est « directement [liée] au contexte social¹⁹ ». En réalité, « Bir » est une abréviation par siglaison de « Brigade d'intervention rapide », une unité spéciale camerounaise qu'on ne déploie que pour des circonstances exceptionnelles et notamment en situation de crise, quand la paix et la sécurité de l'État semblent menacées. Cette abréviation, correspond, comme le dit Charaudeau, à « la marque d'une identité sociale²⁰ ». Elle trahit l'ancrage géographique des locuteurs et pose le problème de son décodage par des locuteurs non avertis. En territoire camerounais, les éléments du bir sont redoutés. Ils inspirent la peur, la crainte, la terreur, l'effroi. Pour la population du roman, cette brigade spéciale est constituée de personnes inhumaines qui usent d'une violence disproportionnée, et qui n'hésitent pas à terrasser et à terroriser la population.

2.2. Les formes en « ais »

Le suffixe « ais », en se soudant au radical, désigne l'appartenance à un lieu, à une aire géographique spécifique.

(2) Je te dis une seule chose : insulte-moi et laisse les femmes *foumbanaises* tranquilles. [FM 16]

L'épithète « foumbanaise » est un adjectif de relation, d'origine toponymique, formé du radical « foumban » et du suffixe « aise », glosable à travers la formulation (de + nom), qui renvoie à une aire géographique camerounaise spécifique : les femmes de Foumban. Il s'agit d'une dérivation par analogie, aboutissant à la formation d'un adjectif de relation et qui désigne par un micro-chauvinisme négatif, une réalité ethno-identificatoire. Le mot « foumbanaise » obéit à un code linguistique auquel s'annexent des jugements de

¹⁹ Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, 2002, p. 3.

²⁰ Patrick Charaudeau, *op.cit.*, p. 7.

valeur que locuteur et contexte font porter sur le référent verbalisé. « Les femmes foubanaises » appartiennent à un groupe ethnique auquel on a accolé une étiquette dévaluative. Dans le milieu convoqué, elles sont porteuses des connotations péjoratives telles que : sales, frivoles, hypocrites, intéressées, profiteuses. Elles sont par ailleurs adeptes des pratiques mystico-magico-rituelles et sont dédaignées par leur société.

2.3. *Les formes en « ard »*

Pour Brunot Ferdinand, le suffixe « ard », « autrefois attaché à des noms propres²¹ », est aujourd'hui accolé à certains radicaux auxquels il donne une nuance dépréciative.

- (3) Un jour, tu m'avais traité de *broussard* qui a eu la chance de se faire des sous. [FM 143]

Le mot « broussard » est constitué du radical « brousse » et du suffixe « ard ». Il est l'élément linguistique par lequel la caractérisation se constitue. Ainsi, « broussard » dans le contexte convoqué fait référence non pas à cette personne qui habiterait des zones rurales ou qui vivrait dans la brousse, mais à celui-là qui manque d'éducation et de savoir-vivre. Cette expression s'apparente à une injure doublée d'une raillerie à l'endroit du référent visé. Le « broussard » exprime le rapport qui doit unir les deux idées de personne et de rustre. Il dégage les caractérisèmes contextuels suivants : grossier, balourd, rustaud, etc.

2.4. *Les formes en « aillon »*

Le suffixe « aillon » est dépréciatif. Utilisé dans un style oral, il est porteur d'une caractérisation négative.

- (4) Tu t'intéresses d'abord à la fille, *flicaillon* pourri. [TSTA 115]

²¹ Ferdinand Brunot, *La pensée et la langue, Méthode, Principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris, Masson et Cie, 1965, [1936], p. 62.

Le suffixe « aillon », tiré du latin « alia » sert pour la formation des mots indiquant une action. Il est dévaluatif et donne aux mots auxquels il est joint une valeur diminutive et péjorative. Cette dépréciation par « aillon » est d'ordre éthique. Pour l'interprétation de cette occurrence, le recours au contexte de production s'avère incontournable. En effet, l'œuvre de Mongo Beti est écrite en français populaire et comporte des expressions familières et argotiques traduisant les usages linguistiquement attestés dans ces milieux. Ainsi nous avons :

radical : flic = policier ; suffixe : aillon = péjoratif.

base + suffixe : flicaillon = policier honteux, petit policier, mauvais policier, etc.

Le suffixe « aillon » est un homophone du mot « haillon », glosable en « chiffon ». Associé à « flic », il a une valeur diminutive. Dans la langue familière et dans notre corpus, un « flicaillon » est un policier méprisable, sans grande importance. En tenant compte de l'échelle sociale et des grades de ce corps de la police dans le milieu convoqué, un « flicaillon » se situe du côté dysphorique du tenseur binaire guillaumien emprunté à Dassi²². En termes de responsabilités, il s'occupe des tâches de moindre importance et des plus dégradantes. Ce terme est non seulement péjoratif, mais également diminutif dans la mesure où il nous situe à un degré axiologique S-n. Les sèmes inhérents à la notion de « flicaillon » recouvrent les connotations suivantes : déloyal, humiliant, malhonnête, etc. Ces caractérisèmes s'apparentent à un discours satirique.

2.5. Les formes en « ique »

Le suffixe « ique » s'utilise dans un lexique spécialisé, notamment en science et en technique. Mais dans ce contexte, il confère au référent dénoté une caractérisation péjorative.

²² M. Dassi, « Des gloses interlinéaires socioculturalisées à la question de l'écriture romanesque africaine francophone », *Revue électronique des sciences du langage*, n° 6, juin 2006, p. 92.

- (5) Je croyais que tu n'étais qu'un petit proxénète *merdique*.
[TSTA 169]
- (6) Quand je lui tourne le dos une semaine, il me donne
directement un congé *litique* de plusieurs semaines. [FM
33]

Les adjectifs épithètes « merdique » et « litique » confirment, avec Brunot, l'idée selon laquelle « les caractérisations sont fort souvent appliquées à des noms à l'aide d'épithètes²³ ». La séquence qualificative, en constituant une partie de l'énoncé, signale en même temps l'évidence de la caractérisation

Le terme « merdique » se construit à partir du radical « merde » et du suffixe « ique ». C'est un radical qui, dans le contexte de l'œuvre, peut s'apparenter, d'une part, à une réaction émotive interjective et, d'autre part, en s'appliquant à un être humain, fait référence soit à une personne méprisante qui inspire de la répulsion, soit à une injure adressée à un tiers. Dans sa forme dérivée et dans le cas de cet exemple, il apporte une caractérisation négative à un référent lui aussi porteur de sème négativant : « proxénète ». Celui-ci est une personne amoralisée qui vit de la prostitution d'autrui. Une pratique très avilissante qui porte gravement atteinte aux droits et à la dignité de l'homme. L'association « proxénète merdique » relève de l'accumulation linguistique de deux notions péjoratives qui illustrent que la caractérisation a atteint son degré maximal.

Le mot « litique », formé du radical « lit » et du suffixe « ique » est un socioculturisme²⁴ camerounais. Sa sémantèse obéit à une réalité sociale qui n'est pas toujours en harmonie avec la morphosyntaxe adoptée. En fonction d'épithète, sa valeur sémantique ne peut être établie que si on l'associe au pivot nominal qu'il caractérise dans une forme de figement. Le groupe nominal « congé litique » apparaît comme une habitude linguistique et une réalité sociale. Il fait référence à l'absence de relations

²³ Ferdinand Brunot, *op. cit.*, p. 633.

²⁴ Ce néologisme désigne un trait caractéristique de la socioculture.

sexuelles dans un couple pendant une période déterminée. Cette absence fait suite à une privation volontaire de l'un des conjoints dans le but de punir l'autre. « Le congé litique » est une décision prise unilatéralement par l'un des conjoints qui met l'autre dans une situation d'attente de rapports sexuels. Cette attitude négative est souvent perçue comme une sorte d'humiliation, une forme de rabaissement de l'autre qui se voit ainsi chosifié par un conjoint qui le délaisse volontairement.

2.6. *Les formes en « aillerie »*

Le suffixe « aillerie » est une forme élargie des suffixes en « erie » qui se construit à partir de deux suffixes combinés couramment utilisés à savoir « aille » et « erie ». En tenant compte des valeurs sémantiques exprimées par ceux-ci, on note que le suffixe « aille », glosable en « ensemble de », en apportant une nuance péjorative au radical auquel il s'ajoute, évoque une vision collective.

- (7) Il y en a un ministre peut-être, ou une légume de la *flicaillerie* qui lui en voudrait et qui s'en prendrait à Zam ?
[TSTA 114]

Dans cet exemple, la préposition permet de coaliser les lexèmes en une structure dérivée dans une construction syntaxique dont la patine disqualifiante est consubstantielle à la structure syntaxique : déterminant + substantif 1 + orientation négative + substantif 2 + orientation négative. Cette structure atypique amène ce substantif, en position de complément déterminatif, à fonctionner comme un pivot sémantique. L'étude des sèmes inhérents à la notion de « flicaillerie » dégage des caractérisèmes essentiellement dépréciatifs qui dénotent une évaluation disqualifiante sur les référents dépeints. Il s'agirait, à en croire le locuteur, d'un ensemble de mauvais policiers, dont la moralité douteuse se caractérise par une indécence comportementale. La forte charge dévaluative exprimée par la valeur sémantique de ce complément déterminatif le classe dans la catégorie des pseudo-

compléments, noyau sémantique du syntagme, sur lequel porte la teneur sémantique du propos.

Il est à noter que l'information secondaire est délivrée par un nom métaphorique, lui aussi porteur de traits dépréciatifs de moindre charge dévaluative. Le mot « légume » désigne à l'origine un personnage pervers, qui abuse de son pouvoir pour nuire aux autres. À travers le groupe nominal « légume de la flicaillerie », l'auteur a recours à une sorte de caractérisation par amplification.

2.7. Les formes en « eux »

Le suffixe « eux » est une forme savante qui s'utilise dans la formation des mots indiquant une qualité et parfois l'abondance. Dans le contexte de notre corpus, ce suffixe aide à la formation des mots injurieux dont la tendance est à la dévalorisation du référent dénoté.

- (8) T'as vraiment pas pigé, *journaleux* de mes fesses. [TSTA 37]
- (9) Il disait : « ma femme dit que je suis un *biéreux*, c'est-à-dire un esclave de la bière ». [FM 95]
- (10) Un jour, tu avais même insulté un de mes amis instituteur parce qu'il avait cinq enfants que tu estimais *souffreteux* alors que ces enfants vont à l'école, y réussissent et mangent à leur faim. [FM 141]

Le mot « *journaleux* » formé du radical « journal » et du suffixe « eux » caractérise un personnage masculin qui exerce la profession de journaliste dans le corpus. Le suffixe ainsi ajouté au radical comporte une charge dépréciative au regard du contexte dans lequel il est employé. En effet, si la part belle est faite à cette catégorie de personne dont le métier est d'informer à travers les médias et qui bénéficie d'un statut social respectable, le *journaleux* est pointé du doigt dans notre corpus. Il s'illustre par son incompétence, son inefficacité et ses incartades comportement-

tales, des attitudes qui font porter sur lui un jugement dévalorisant.

Le substantif « biéreux » rentre dans les items néologiques autour de la consommation de la bière en contexte camerounais. Il caractérise une personne qui développe un appétit et un goût prononcés pour l'alcool. Celle-ci use de tous les prétextes pour justifier des rencontres d'interminables beuveries. Construit à partir du radical « bière » et du suffixe « eux », ce substantif dénote quelqu'un qui consomme l'alcool de manière abusive et qui se retrouve très souvent plongé dans un état d'ébriété avancée. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est défini dans le corpus comme « un esclave de la bière », un sémantisme péjoratif apporté par la valeur du suffixe utilisé.

Le mot « souffreteux », quant à lui, caractérise une personne malade et de constitution débile. Cette acception, quelque peu classique, se complexifie dans notre corpus. Usant de la combinaison de la base verbale « souffrir » + suffixe « eux », il connaît une acception différente. Le « souffreteux » connote une personne dont les mauvaises conditions financières le plongent dans une situation précaire, indigente et affligeante. Le « souffreteux » transpire la misère, inspire la pitié ; il est dédaigné et dévalué sur le plan social. Par extension, ce substantif connote une insulte dévalorisante adressée à une personne d'une rémunération salariale moyenne, confrontée à une vulnérabilité due au manque ou à l'insuffisance de ressources économiques.

2.8. Les formes en « eur / euse »

Le suffixe « eur », s'utilise dans la formation des noms d'agent. Dans notre corpus, il sert à la construction des mots dont le sémantisme dénote une caractérisation péjorative. Il intervient à deux niveaux d'analyse : dans la formation des noms et des groupes nominaux.

Les noms

Le suffixe « eur » s'illustre dans la formation de deux néologismes.

(11) ensuite entendu une call-boxeuse dire à un *sauveteur* qui se tenait devant elle : « hé! Quitte devant moi ». [FM 41]

(12) Je ne sais pas si c'est cette histoire ... Je ne suis pas un *bibleur*. [FM 109]

Le terme « sauveteur » est un néologisme par dérivation irrégulière qu'on retrouve en contexte commercial camerounais pour nommer « un vendeur à la sauvette, un vendeur à la criée ». Ce dernier n'hésite pas à utiliser toutes sortes de subterfuges pour attirer le client, pour vendre sa marchandise, souvent de qualité douteuse. Le « sauveteur » use de verbiage, de ruse, de tromperie, de flagornerie pour arriver à ses fins. L'usage de cette dérivation néologique et socioculturelle pour désigner le « vendeur ambulant » procède de la réduction morphologique orale familiarisante et participe de ce que Charaudeau appelle « la loi du moindre effort pour expliquer certains faits de langage²⁵ ».

Le substantif « bibleur » est formé du lexème « bible » ou ensemble des textes reconnus d'inspiration par les juifs et les chrétiens, et du suffixe « eur », qui confère à ce terme une caractérisation péjorative. Loin de référer à un agent lecteur de la bible, « le bibleur » dans le milieu convoqué désigne cet imposteur qui utilise la parole divine pour servir ses intérêts égoïstes. La stratégie du « bibleur » est claire. Muni de sa bible, il frappe à toutes les portes, use d'un discours religieux persuasif pour arnaquer, escroquer et dépouiller ses victimes qui sont généralement les femmes vulnérables, les amenant même à abandonner mari et enfants. Le « bibleur » est un imposteur, un profiteur et un discoureur.

²⁵ Patrick Charaudeau, *op. cit.*, p. 77.

Les groupes nominaux

Les groupes nominaux convoqués se construisent sous la forme : nom dérivé + complément du nom + orientation négative.

(13) invitent un *leveur de coude* comme moi et ils m'imposent de ne boire que de sucreries. [FM 50]

(14) Je donne la médaille... à toutes les *secoueuses de clés* de Foubot. [FM 165]

Les groupes nominaux suscités, font coaliser deux lexèmes en créant un nouveau signifiant auquel correspond un signifié inédit. Ils mettent par ailleurs en relief un discours spécifique à fort ancrage socioculturel.

« Un leveur de coude » s'inscrit dans des pratiques linguistiques liées à la consommation de l'alcool, phénomène social dans l'univers convoqué. Si la description de l'activité à mener est clairement définie dans ce groupe nominal, celle-ci, de l'avis de Mouafou Tandia et Jean-Jacques Rousseau, « se réduit à la description d'une performance kinésique attendue, laquelle laisse aisément imaginer le transport de l'alcool vers le gosier²⁶ ». Ainsi, le « leveur de coude » caractérise cet individu qui consomme exclusivement les boissons alcoolisées et de manière abusive ; c'est la raison pour laquelle notre locuteur s'offusque de ce qu'on lui propose de consommer des boissons non alcoolisées.

L'expression « secoueuses de clés » fait référence aux prostituées de luxe du milieu convoqué. Son usage, en construction figée, est un euphémisme. Il participe de l'attitude actuellement répandue du politiquement correct, qui consiste à ne pas nommer ou à ne pas caractériser trop crûment certaines réalités. Ce groupe nominal, porteur d'une sémantèse dépréciative, caractérise ces « dévergondées » qui ont fait de la prostitution un métier juteux, lequel métier leur donne de vivre dans un luxe apparent : la majorité de celles-ci étant propriétaire d'un véhicule, signe extérieur d'un certain confort matériel, au regard de l'extrême pauvreté qui sévit dans l'univers romanesque convoqué, d'où l'usage métonymique du mot « clés ».

²⁶ Mouafou Tandia et Jean-Jacques Rousseau « Viens prendre une ! À propos du rituel discursif autour de la consommation de l'alcool au Cameroun », *Intel' Actuel, Revue des lettres et sciences humaines*, n° 11, Université de Dschang, 2012, p. 73.

Cette analyse a porté sur la dérivation suffixale. Nous pouvons retenir que les différents locuteurs ont mis l'accent sur des suffixes qui ont servi à la formation d'unités dont la plupart sont néologiques et apportent une caractérisation identitaire et dévaluative au référent dénoté. Ceci montre que certaines réalités socioculturelles échappent au paradigme du français. Il s'est agi, pour ces locuteurs, de procéder à des arrangements structurels pour rendre compte des sèmes culturalisés dans un univers où la langue française se trouve en situation de contact avec d'autres langues. À l'analyse des différentes occurrences, on a pu se rendre compte que si les lexies étudiées relèvent de la langue française, l'objet auquel elles font référence inclut un référent identifié dans les habitudes linguistiques du milieu convoqué. Quel bilan peut-on tirer au regard de cette francographie ?

3. Bilan de l'étude

L'étude de la dérivation suffixale nous permet de faire deux constats. Le premier constat relève que, la langue française, telle qu'elle se donne à déchiffrer dans notre corpus, s'ouvre à la peinture adéquate et fidèle de la réalité sociale et linguistique. Les écrivains africains en tiennent désormais grandement compte dans leur production romanesque. En tant que témoins de l'usage, ceux-ci délaissent la norme pour privilégier les usages, tels qu'ils se donnent à voir dans les romans convoqués. Aussi, leurs personnages apparaissent, selon Dassi, comme « des types sociaux créés et/ou soigneusement bien observés et peints²⁷ ». La démonstration en est faite à travers cette caractérisation par le processus de dérivation. Elle remet en question toute tentative de théorisation, de formalisation et de systématisation pour mettre en exergue des habitudes linguistiques atypiques et un lexique appartenant au milieu convoqué dans une sorte de variation et de dérivation régressive. On note, à travers l'étude de la dérivation, le désir des locuteurs d'affirmer leur idiosyncrasie, tant les signifiants et signifiés obtenus sont porteurs de nuances connotatives.

²⁷ M. Dassi, *Du procès du contexte...*, op. cit., p. 178.

Le deuxième constat traduit un malaise général à travers une écriture spécifique. Avec la dérivation suffixale, les différents locuteurs ont installé une zone de confort linguistique qui leur permet de s'exprimer aisément tout en faisant prévaloir un style qui épouse la variation langagière qui prévaut dans le milieu des romans étudiés. À n'en point douter, la gestion de l'évaluation dépréciative confère aux œuvres suscitées un accent satirique très sensible qui dévoile le sens implicite à l'origine d'une telle verbalisation. En dénonçant les vices de la société à travers un lexique aussi dévalorisant, les auteurs laissent filtrer une compétence idéologique, avec une teinte locale, qui vise la prise de conscience, l'amélioration des conditions de vie et la transformation sociale.

Conclusion

Cette réflexion a porté sur la dérivation suffixale dans *Mission Terminée* et *Trop de soleil tue l'amour* de Beti Mongo et dans *Les femmes mariées mangent déjà le gésier* de Marcel Kémajou Njanké. Nous y avons répertorié des lexies, dont la structure spécifique, rend compte d'un style et d'une sémantèse contextuelles. Les formes dérivées obtenues, néologiques et innovantes, indiquent que la langue française remplit une fonction identitaire dans un univers où elle cohabite avec d'autres langues. Celles-ci connotent certainement plusieurs formes de parlures, traduisent l'insatisfaction, la colère des locuteurs des romans et apportent une caractérisation dévaluative et dépréciative au référent dénoté. En adoptant une approche théorique éclectique (morphosyntaxe et stylistique expressive), nous avons construit notre étude autour de trois points principaux. La première articulation a permis de justifier le corpus ainsi que l'approche théorique. La seconde articulation a permis d'examiner la mise en discours de la dérivation. Dans cet exercice, huit formes de suffixes ont été convoquées. La troisième articulation nous a donné de comprendre que les structures dérivées convoquées s'inscrivent dans un processus d'actualisation linguistique et de flexivité normative qui modulent la pratique et l'appropriation de la langue française en contexte francophone.

Références

- Béchade, Hervé D., *Syntaxe du français moderne et contemporain*, Paris, PUF, 1989.
- Brunot, Ferdinand, *La pensée et la langue, Méthode, Principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris, Masson et Cie, 1965 [1936].
- Charaudeau, Patrick, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992.
- Charaudeau, Patrick et Dominique Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, 2002.
- Courtès, Jean, *Sémiotique narrative et discursive*, Paris, Hachette, 1993.
- Dassi, M., *Du procès du contexte à une aperception de la grammaire française contemporaine en francophonie*, Muechen, Lincom Europa, 2006.
- Dassi, M., « Des gloses interlinéaires socioculturalisées à la question de l'écriture romanesque africaine francophone », *Revue électronique des sciences du langage*, n° 6, juin 2006, p. 90-106.
- Fradin, Bernard, « Syntaxe et morphologie », *Histoire. Epistémologique. Langage*, fascicule 2, Presses universitaires de Vincennes, 1999, p. 7-43.
- Gruaz, Claude, *Le mot français, cet inconnu*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1987.
- Grevisse, Maurice et André Goosse, *Le Bon Usage*, Bruxelles, Duculot, 2007 [1936].
- Hamon, Philippe, « Pour un statut sémiologique du personnage », *Littératures*, n° 6, 1972, p. 86-110.
- Kemajou Njanké, Marcel, *Les femmes mariées mangent déjà le gésier*, Yaoundé, Ifrikiya, 2013.
- Lafage, Suzanne, « Métaboles et changement lexical du français en contexte africain », dans André Clas et Benoît Ouoba (dir.), *Visages du français, variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris et Londres, John Libbey Eurotext, 1990, p. 31-91.
- Martinet, André, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, 1997.
- Mel'Čuk, Igor et Alain Polguère, « Les fonctions lexicales dernier cri », dans Sébastien Marengo (dir.), *La théorie sens-texte, concepts-clés et applications*, Paris, L'Harmattan, 2021, p. 75-155.
- Mendo Ze, Gervais, *La prose romanesque de Ferdinand Oyono, Essai d'analyse ethnostylistique*, Yaoundé, Presses universitaires d'Afrique, 1984.
- Mongo, Beti, *Trop de soleil tue l'amour*, Paris, Julliard, 1999.

- Mongo, Beti, *Mission Terminée*, Paris, Buchet-Chastel, 1957.
- Morot-Sir, Edward, « Texte, référence et déictique », *Texte, Revue de critique et de théorie littéraire*, n° 1, 1982, p. 113-142.
- Ngalasso, Nwatha Musanji, « De *Les Soleils des indépendances* à *En attendant le vote des bêtes sauvages*. Quelles évolutions de la langue chez Amadou Kourouma ? », *Littératures francophones : langues et styles*, Centre d'études francophones, Université Paris XII, L'Harmattan, 2001, p. 13-47.
- Noumssi, Gérard Marie, *La créativité langagière dans la prose romanesque d'Amadou Kourouma*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- Stolz, Claire, *Initiation à la stylistique*, Paris, Ellipses, 1999.
- Tabi-Manga, Jean, « Modèles socioculturels et nomenclatures », dans Danièle Latin, Ambroise Queffélec et Jean Tabi-Manga (dir.), *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, Paris et Londres, Eurotext et AUPELF-UREP, 1993, p. 37- 46.
- Tandia, Mouafou et Jean-Jacques Rousseau, « Viens prendre une ! À propos du rituel discursif autour de la consommation de l'alcool au Cameroun », *Intel'Actuel, Revue des lettres et sciences humaines*, n° 11, Université de Dschang, 2012, p. 71-81.
- Zabus, Charles, *The African Palimpsest*, Amsterdam / Atlanta, Rodopi, 1991.